

**Lettre de mission du vice-président recherche et valorisation
Université Paris-Saclay
Mandat 2020-2023**

Le vice-président recherche et valorisation est la valence recherche de l'équipe de présidence de l'Université Paris-Saclay. A ce titre, il est l'interlocuteur premier de la présidente pour les sujets d'ordre scientifique. Il amène dans l'équipe présidence les sujets relatifs à la recherche et à sa valorisation nécessitant des interactions avec les autres valences, et a un rôle de coordination et d'animation de l'ensemble des activités de recherche de l'Université.

La mission du vice-président recherche et valorisation intègre les principaux chantiers suivants :

- En s'appuyant sur les compétences et les forces vives en recherche de l'Université, contribuer à la définition de ses orientations scientifiques (types d'activités scientifiques, thématiques, liens avec les partenaires, liens recherche/formation...), instruire les questions posées quant à ces orientations et leur mise en débat interne, et enfin contribuer à la mise en œuvre de ces orientations ;
- Stimuler les activités de recherche (appui financier, mobilité aidée des enseignants-chercheurs sur la recherche, développement des plateformes, etc.) et leur valorisation entendue au sens large ;
- Définir des politiques garantissant que les recherches mises en œuvre dans l'Université soient ouvertes à l'international, et contribuent significativement aux grandes évolutions de la science en train de se faire (science ouverte ; éthique, intégrité et déontologie ; enrichissement des liens sciences-sociétés ; prise en compte des impératifs du développement durable, etc.) ;
- S'assurer du bon fonctionnement de la commission recherche du conseil académique, ainsi que de son bureau, et de la bonne exécution de ses missions ;
- Contribuer à la reconnaissance et à la mise en visibilité des activités scientifiques de tous les personnels en promouvant des indicateurs *ad hoc* pour le suivi des productions scientifiques (bibliométrie, rayonnement, partenariats structurants, transfert et développement, expertise, valorisation, etc.) ;
- Assurer le suivi des partenariats scientifiques de l'Université (liens avec les institutions dont les organismes nationaux de recherche, suivi des instruments du PIA, etc.) ce qui inclut la représentation de la présidence de l'Université dans des instances internes ou externes ;
- S'assurer, en coopération avec le collège doctoral et les écoles doctorales, de la bonne exécution des missions de l'Université en matière de délivrance des diplômes de doctorat et d'habilitation à diriger des recherches.

Ces activités prennent place dans le contexte de la création de la nouvelle Université Paris-Saclay. Elles doivent être menées dans le respect des statuts et positions des parties prenantes de l'Université (composantes, établissements-composantes, universités-membres associées, organismes de recherche), et en tirant parti au mieux de l'organisation de l'Université en *graduate schools* et instituts, ainsi qu'en directions d'appui. Une attention particulière doit être apportée d'une part à la diversité des périmètres d'intervention de l'Université (composantes seules, composantes et établissements-composantes, ensemble des parties prenantes de l'université) ; et d'autre part à la diversité des interlocuteurs à considérer (commission recherche, codir élargi et comité de direction de la recherche, *graduate schools* et instituts, unités de recherche), en visant une synergie maximale et une limitation des coûts de transaction.

Le vice-président recherche et valorisation peut s'entourer d'une équipe constituée de vice-présidents adjoints et de chargés de mission, sur des domaines disciplinaires ou thématiques ou sur des fonctions particulières. Les personnes ainsi mandatées le sont après accord de la présidente de l'Université et des supérieurs hiérarchiques des intéressés.

Le travail de l'équipe de la vice-présidence recherche et valorisation s'effectue en collaboration étroite avec les directions de l'Université, au premier rang desquelles les directions en charge de la recherche et de la valorisation, du doctorat, de la documentation, des affaires juridiques, sur lesquelles il peut s'appuyer.